





Communiqué de presse 30 novembre 2016

Cleuson-Dixence achève la revitalisation de la réserve naturelle des Epines

Lausanne et Sion - Dans le cadre des mesures de compensation écologique liées à son projet hydroélectrique, la société simple Cleuson-Dixence achève la revitalisation de la partie Ouest de la gravière des Epines à Aproz. Ces travaux ont pour objectif de favoriser la conservation et le développement de la faune et de la flore des milieux humides ; ils sont réalisés en étroite collaboration entre Grande Dixence SA, Alpiq Suisse SA, le WWF et l'Etat du Valais.

Située à Aproz sur la rive droite du Rhône, l'ancienne gravière des Epines est devenue une réserve naturelle il y a une dizaine d'années suite au réaménagement de sa partie Est. Début novembre 2016, Cleuson-Dixence a débuté les travaux sur les derniers hectares du secteur Ouest pour achever la revitalisation de tout le site, conformément à la convention signée en 1992 entre Grande Dixence SA, Alpiq Suisse SA, le WWF et l'Etat du Valais. Des travaux de revitalisation des rives ont déjà été réalisés à l'automne 2015. Les aménagements ont pour but de recréer des marais à la végétation typique ainsi que des habitats à batraciens, des roselières servant de refuges aux oiseaux des milieux palustres et des îles à gravelots, une espèce des milieux humides devenue très rare en Suisse. Des points de vue et un cheminement en bordure de la réserve permettent au public d'observer la nature. Les travaux ont été effectués tout au long du mois de novembre 2016.

La revitalisation de la gravière des Epines doit permettre de favoriser la conservation et le développement de la faune et de la flore indigènes. Ces zones humides d'une certaine taille étant devenues très rares au fil des ans dans la plaine du Rhône, la mesure de compensation réalisée par Cleuson-Dixence est une contribution importante à la protection des milieux et des espèces menacées. Beaucoup d'espèces de batraciens, de reptiles, d'insectes et d'oiseaux ainsi que la flore aquatique devraient profiter de ces mesures. Le castor et le martin-pêcheur pourraient également faire leur retour dans la région.

Les travaux se déroulent en étroite collaboration entre Cleuson-Dixence, le WWF et l'Etat du Valais, sous la direction du bureau d'études Ecotec Environnement.







Quelques mesures de compensation parmi les dix mises en œuvre à la gravière des Epines :

- Amélioration de la qualité paysagère et mise en place de prairies fleuries favorables à la petite faune
- Mise en place d'îles en gravier ou végétalisées afin d'offrir des lieux de nidification à l'abri des prédateurs pour certaines espèces d'oiseaux (poules d'eau, canards, grèbes)
- Aménagement de murgiers (tas de pierres) pour les reptiles afin de leur offrir des refuges, des sites de pontes et d'hivernage
- Création de bosquets de saule pour favoriser la présence du castor sur le site
- Pose de nichoirs pour favoriser l'installation du martin-pêcheur sur le site
- Installation d'un nouveau point d'observation et de panneaux d'information

Contact médias pour Cleuson-Dixence :

Aline Elzingre-Pittet Tél. 021 341 22 77

E-mail: media@alpiq.com

Contact médias pour le WWF:

WWF Valais

Marie-Thérèse Sangra

Tél. 079 378 48 22

E-mail: marie-therese.sangra@wwf.ch